



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000380

Séance du vendredi 9 novembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL - **Arguel :** André AVIS - **Audeux :** Françoise GALLIOU - **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 8.1) - **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD (jusqu'au rapport 8.1), Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 8.1) - **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 10.1) - **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.2), Catherine BALLOT, Denis BAUD, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.2 et jusqu'au rapport 10.1), Martine BULTOT (à partir du rapport 4.2), Annaïck CHAUVET, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 4.2), Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 8.1), Bruno MEDJALDI (à partir du rapport 4.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 10.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER - **Boussières :** Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 4.1), Michel POULET - **Busy :** Philippe SIMONIN - **Chalezeule :** Raymond REYLE - **Champagny :** Claude VOIDEY (à partir du rapport 2.3) - **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH - **Chaucenne :** Bernard VOUGNON - **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) - **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - **Deluz :** Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 4.2) - **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Claude PREIONI **Grandfontaine :** François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (à partir du rapport 2.3) - **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER - **Marchaux :** Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS - **Miserey Salines :** Denis JOLY - **Montfaucon :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 2.3) - **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - **Noironte :** Bernard MADOUX - **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 10.1) - **Pirey :** Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** Marie-Colette JUNOD (suppléante de Jean-Marc BOUSSET), Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2.3) - **Rancenay :** Michel LETHIER - **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY (jusqu'au rapport 8.1) puis Serge FERRI (son suppléant), Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** Claude SIMONIN - **Saône :** Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** Jean-Yves PRALON - **Thise :** Bernard MOYSE (suppléant de Claude BULLY), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 4.3) - **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaux les Prés :** Anne WYSOCKI (suppléante de Bernard GAVIGNET) - **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Étaient absents : **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN - **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU, Nicole WEINMAN - **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE - **Chaleze :** Josseline SEITZ - **Champoux :** Norbert DUPREY - **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX - **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - **François :** Françoise GILLET - **Gennes :** Gabriel JANNIN - **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN - **La Vèze :** Philippe CHANAU - **Larnod :** Martine BERGIER - **Le Gratteris :** Nicole JANNIN - **Mamirolle :** Dominique MAILLOT - **Miserey Salines :** Marcel FELT - **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - **Morre :** Gérard VALLET - **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY - **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT - **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD - **Vaire Arcier :** Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU de LAPRAIRIE, P. BONNET, F. BRANGET, R. CHAVIN-SIMONOT, M-M. DUFAY, E. DUMONT, F. FELLMANN, V. FUSTER, A. GHEZALI, M. ROIGNOT, D. TETU, N. WEINMAN, J. SEITZ, F. GILLET, G. JANNIN, Ph. CHANAU, D. MAILLOT, M. FELT, M. COTTINY, P. DUCHEZEAU, G. VALLET, C. BARTHOD-MALAT

Mandataires : M. BULTOT, R. STEPOURJINE, J. ROSSELOT, D. POISSENOT, M. LOYAT, B. FALCINELLA, J-L. FOUSSERET, J. MARIOT, L. LAMY, J-C. CHEVAILLER, S. JEANNIN, J. SCHIRRER, B. GUYON, C. PREIONI, J-P. MARTIN, A. AVIS, J-H. BAUER, D. JOLY, G. BAULIEU, D. JACQUIN, J-M. CAYUELA, N. BARBEAU

Objet : **Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles pour les projets structurants : proposition de subvention aux études d'un complexe de crèche et salle de sports de tapis à Serre les Sapins**

**Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles pour les projets structurants :
proposition de subvention aux études d'un complexe de crèche et salle de sports
de tapis à Serre les Sapins**

Rapporteur : Jean-Claude CHEVAILLER, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007 Imputation : 204-824	Montant BP 2007 : 44 790 € Montant de l'opération : 13 942 € Solde après cette opération : 21 721 €

Résumé :

Les communes de Serre les Sapins et Franois souhaitent s'engager dans la construction d'un complexe permettant d'accueillir une crèche de 40 places ainsi qu'une salle de sports de tapis. Le cabinet DONZE est retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

L'ensemble des dépenses d'études pré-opérationnelles est estimé à 34 853,66 € HT. Le fonds d'aide aux études pré-opérationnelles pour les projets structurants des communes de la CAGB est susceptible d'être attribué pour un montant de 13 942 € réparti entre les deux communes.

I. Rappel des modalités d'attribution du fonds

Ce fonds a pour objectif d'aider les communes (ou de financer directement lorsqu'il s'agit d'un projet sous maîtrise d'ouvrage CAGB) à réaliser les premières études nécessaires à la définition technique et financière des projets conduits à l'échelle des secteurs. Les thématiques sont multiples, permettant de soutenir la plupart des projets, la principale condition étant le caractère structurant. Au delà de l'éligibilité au programme CITE, ce fonds vise également à encourager les maîtres d'ouvrage à prendre en considération, dès la conception, les études de coût global.

II. Examen du dossier déposé et proposition d'attribution du fonds

Construction d'un complexe de secteur crèche et salle de sports de tapis à Serre les Sapins

La halte-garderie « les Crokinous », créée en 1995 pour une capacité de 18 places ne répond plus aux besoins actuels. Cette structure, gérée par la commune de Serre les Sapins avec le concours de Familles Rurales, est co-financée par la commune de Franois, les autres communes bénéficiant aussi du service. Confortées par les conclusions du schéma communautaire d'organisation de l'accueil de la petite enfance de la CAGB, ces deux communes souhaitent donc augmenter la capacité d'accueil de cette structure, en construisant une crèche susceptible d'accueillir 40 enfants. Ce nouvel équipement serait ouvert à toutes les communes du Canton d'Audeux, sous réserve qu'elles apportent leur contribution financière au fonctionnement.

Parallèlement, le centre culturel, sportif et de loisirs, commun aux deux communes et basé sur Serre les Sapins, est victime de son succès. Face à ce constat et dans le but de libérer des créneaux horaires, les communes ont également décidé de construire une salle de sports de tapis (entraînement et compétitions locales de gymnastique, judo, karaté...).

Le complexe culturel et sportif n'utilisant pas la totalité du terrain de 1 Ha 15 sur lequel il se trouve, il a été décidé de construire ces deux équipements en commun, sur ce même terrain. Afin d'engager au plus vite les études, les deux communes se sont constituées en groupement de commandes dans le but de

confier à un architecte une mission de maîtrise d'œuvre. A l'issue de la mise en concurrence, le cabinet DONZE a été retenu pour assurer cette mission. La commune de Franois, coordonnateur du groupement de commandes, préfinance l'ensemble des dépenses selon la clé de répartition suivante : Franois 57%, Serre les Sapins 43%.

L'ouverture de ces deux équipements est programmée pour la rentrée scolaire 2009.

En synthèse :

Collectivités concernées	Communes de Serre les Sapins et Franois
Calendrier de réalisation	Etudes : de septembre 2007 à fin février 2008
Dépenses éligibles au fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Relevé topographique : 865, 20 € HT - Etude de sol : 1 550, 00 € HT - Esquisse 5 406, 41 € HT - Avant-projet sommaire : 9 731, 54 € HT - Avant-projet définitif : 17 300, 51 HT <p>TOTAL : 34 853, 66 € HT</p>
Calcul de la subvention CAGB*	<p>Subvention possible : 13 942 € répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune de Serre les Sapins : 5 995 € (43%) - Commune de Franois : 7 947 € (57%)

* Le plan de financement n'étant pas totalement arrêté, une éventuelle minoration de la subvention CAGB sera opérée au prorata, dans l'hypothèse où le solde à financer des communes serait inférieur à 27 884 € HT (total de 34 854 € minoré d'une base de 20% de subventions).

Après instruction, la Commission 6 a émis un avis favorable pour l'attribution de ce fonds de concours aux deux communes, relevant que ce projet s'inscrivait dans le cadre du schéma communautaire de la petite enfance.

MM. BAULIEU, PREIONI et Mme BARBEAU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours réparti entre la commune de Serre les Sapins (5 995 €) et la commune de Franois (7 947 €).

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 19 NOV. 2007

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du vendredi 9 novembre 2007

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon